

CR du CA UPSM du 5 février 2015

Etaient présents : Dominique Reb, Jean Pierre Domenjoz, Gérard Marieau, Guy Mallet, Muriel Mallet, Catherine Métais.

Etaient excusés : Pierre Domalain, Antoine Giard, Philippe Grand, Florent Renard, Jacques Lemoine, Claude Bezault,

L'ordre du jour :

- modification des statuts et de l'intitulé de l'association
- préparation de l'AG extraordinaire du 6 mars 2015
- préparation de l'AG du 6 mars 2015
- questions diverses

Guy Mallet a commencé par dresser l'historique de l'UPSM

1996 : Fondation, Président, Marcel Danis

2000-2008 : Présidente : Tonia de Turckheim

2008-2015 Président : Guy Mallet.

- « 2014 une année avec de belles réussites mais aussi de réflexions au sein de notre conseil d'administration
- 2015 une nouvelle mise sur orbite s'impose
- Des constats :
 - Une appellation de notre association pas adaptée
 - l'article 2 de nos statuts révèle des manquements quand à la réalité de nos activités
- Le temps du renouveau et d'une remise partielle en question à sonner :
 - Se donner une nouvelle appellation Laquelle
 - Rechercher une organisation souple et structurée »

Notre conseil d'administration doit se doter de nouveaux membres afin de gérer notre Association dans la fluidité

Concernant l'intitulé de l'association, plusieurs propositions sont faites :

CNSM : Cercle nautique de Saint Martin (confusion possible avec la SNSM),

CNM : Cercle Nautique Martinais, est retenu dans un premier temps.

L'article 2 : objet de l'association sera complété

L'article 3 : siège de l'association sera remplacé par la mention de la casemate et la nouvelle adresse postale.

L'assemblée extraordinaire portant sur la modification des statuts aura lieu à 18h le 6.3.2015 à la salle Vauban.

L'enregistrement des présences commencera à 17h30

L'assemblée générale ordinaire commencera à 18h45.

Convocation aux AG.

Dominique prépare un projet de convocation et enverra par mail les convocations des membres possédant une adresse électronique.

Catherine enverra les convocations par poste aux autres membres

Assemblée générale extraordinaire

Désignation d'un président de séance et de 2 assesseurs

Le vote aura lieu à main levée dans l'ordre suivant : contre, abstention, pour

L'ordre du jour sera le suivant :

- Modification de l'appellation
- Modifications des statuts articles 1-2-3

Assemblée générale ordinaire

Désignation d'un président de séance et de 2 assesseurs

Le vote aura lieu à main levée dans l'ordre suivant : contre, abstention, pour

Ordre du jour :

- ❖ Approbation du CR AG Février 2014
- ❖ Rapport Moral 2014
- ❖ Rapport activités 2014
- ❖ Rapport Financier 2014
- ❖ Renouvellement du 1/3 sortant et élection de nouveaux membres
- ❖ Questions diverses

Questions diverses :

- Publication d'un nouveau flyer de présentation de l'association etc.
 - Jean Pierre présente le nouveau contrat d'assurance à signer avec la MAIF
 - Jean Pierre nous informe sur le fonctionnement de la Boite postale
- Trois clés seront bientôt disponibles : président, trésorier, secrétaire.

Nous décidons d'annuler le CA du 23 février.

Rendez-vous est pris pour le 6 mars.